



1112157603

DATE DEPOT : 2011-12-26
NUMERO DE DEPOT : 2011R121902
N° GESTION : 2009B11936
N° SIREN : 513240705
DENOMINATION : LA GENERALE LIBREST
ADRESSE : 3 rue Constant Berthaut 75020 PARIS
DATE D'ACTE : 2011/12/06
TYPE D'ACTE : CERTIFICAT
NATURE D'ACTE :

LA GENERALE LIBREST
S.A.S. au capital de 98.000 €

3, Rue Constantin Berthaut
75 020 PARIS
RCS PARIS : 513 240 705

CERTIFICAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR LES SOUSCRIPTIONS LIBEREES PAR COMPENSATION

ALESCO
Société de Commissariat aux Comptes
16, Rue de Naples
75 008 – PARIS

LA GENERALE LIBREST
S.A.S. au capital de 98.000 C

3, Rue Constantin Berthaut
75 020 PARIS
RCS PARIS : 513 240 705

Messieurs les Associés,
de la Société par actions simplifiée La Générale Librest
3, Rue Constantin Berthaut
75 020 PARIS

Le soussigné, M. NICOLAI Xavier agissant au nom de la société ALESCO, Commissaire aux Comptes de la société LA GENERALE LIBREST, Société par actions simplifiée au capital de 98.000 euros, ayant son siège social au 3 rue Constantin Berthaut 75020 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 513 240 705 RCS PARIS.

Après avoir pris connaissance :

- _ du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 25/11/2011 ayant décidé une augmentation de capital de 100.000 euros, par émission de 100.000 actions nouvelles de 1 euro de nominal, à libérer en numéraire ou par compensation ;
- _ du procès-verbal de la réunion du Comité de direction en date du 2/12/2011 ayant procédé à l'arrêté des comptes des souscripteurs qui ont déclaré libérer leurs souscriptions par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société ;
- _ des bulletins de souscriptions.

1. Certifie exact les arrêtés de comptes établis par le Comité de direction lors de sa réunion du 2/12/2011 ;
2. Constate, conformément aux dispositions de l'article L 225-146 du Code du Commerce, les libérations de 100.000 actions nouvelles effectuées par compensation, savoir :
 - a. Par Monsieur Georges-Marc HABIB : 20.000 actions nouvelles libérées de 20.000 euros par compensation à hauteur de 20.000 euros ;
 - b. Par Monsieur René-Yves AUPETIT : 20.000 actions nouvelles libérées de 20.000 euros par compensation à hauteur de 20.000 euros ;
 - c. Par Monsieur Bruno LISCIA : 20.000 actions nouvelles libérées de 20.000 euros par compensation à hauteur de 20.000 euros ;
 - d. Par Monsieur Jérôme DAYRE : 20.000 actions nouvelles libérées de 20.000 euros par compensation à hauteur de 20.000 euros ;
 - e. Par Monsieur Xavier CAPODANO : 20.000 actions nouvelles libérées de 20.000 euros par compensation à hauteur de 20.000 euros ;

Fait à Paris,
Le 6 Décembre 2011
En deux originaux.

Pour la société ALESCO
Xavier NICOLAI – Commissaire aux Comptes

ALESCO
Société de Commissariat aux Comptes
16, Rue de Naples
75 008 – PARIS

